

Trois Mois.	3 fr.
Six Mois.	5.50
Un An.	10 fr.

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 1 fr.
Réclames — 1.20
Faits locaux — 1.50

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal Politique et Littéraire

D'Intérêt Local, d'Annonces Judiciaires & d'Avis Divers

FONDE EN 1841

PARAISANT LE MERCREDI & LE SAMEDI

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Adresse télégraphique : ECHO SAUMUR.

Directeur : A. GIROUARD

Téléphone 1-95

Samedi
12 Août 1922

LE NUMÉRO

10 C^{mes}

Les Abonnements sont payables d'avance et l'acceptation de trois numéros engage pour une année.

La quittance est présentée à l'abonné sans dérangement pour lui.

La Décadence révolutionnaire

Que la France soit devenue le pays « le plus réactionnaire d'Europe », suivant l'observation de M. Jacques Bainville et du *Cri de Paris*, reprise en chœur et commentée par la presse des Deux Mondes, c'est bien ce qu'on ne peut guère contester. Les raisons en ont été abondamment fournies par les meilleurs observateurs français et étrangers. Elles résultent de l'heureuse constitution de notre peuple, où dominent les classes moyennes, les petits propriétaires, où l'ouvrier lui-même est un « bourgeois » souvent plus aisé que le petit bourgeois des autres pays. En outre, notre expérience politique depuis plus de cent ans, nos traditions séculaires, notre haut degré de civilisation, tout en nous répugnant à la barbarie révolutionnaire, Enfin, le terrible exemple des dévastations bolchevistes en Russie et les dures leçons de la guerre, que les tristes utopies de nos chefs révolutionnaires ont lamentablement prolongée après avoir contribué à la déchaîner, tout concorde chez nous pour dégoûter l'opinion publique des partis de révolution.

C'est ce qui explique la décadence profonde, et qui tend à augmenter, des idées révolutionnaires dans notre pays. Le désarroi des troupes et le discrédit des chefs est profond. Une certaine agitation de parole et de presse, entretenue à grands frais par des subsides étrangers, ne doit pas faire illusion. Il n'y a réellement rien de sérieux derrière ce coûteux décor, violemment peinturluré de rouge ou de noir, pour l'effroi des gens timides et mal informés.

Sur ce point, nous avons le double contrôle du ratage persistant des « grandes manifestations de masse » révolutionnaires et de l'aveu, dépit, des chefs, déplorant le lâchage de leurs hommes. Les dernières démonstrations en faveur de Marty et de Jaurès ont tourné au pur désastre. Tous les journaux l'ont unanimement constaté, même ceux

« avancés ». La note juste a été condensée dans une nouvelle en trois lignes que l'*Echo National* a inséré : « La manifestation du Pré Saint-Gervais fut un four noir, comme d'ailleurs toutes les manifestations socialistes depuis la guerre ».

C'est bien l'avis des Etats-Majors communistes ou socialistes à quelque fraction qu'ils appartiennent. « L'in puissance de nos efforts est un fait patent, écrit, au *Journal du Peuple*, le citoyen Sirolle. Nous avons perdu notre puissance attractive, notre force de rayonnement. Plus nous allons, plus nous courons vers la paralysie générale ».

L'*Humanité* elle-même, soucieuse pourtant de sauver la face, en quelque mesure, et qui s'y époumonne sans succès, ne peut s'empêcher de décrire « les rues hostiles » où, convient-elle, « nous avons bien compris que nous étions de trop ».

C'est évident, et chacun l'a pu constater. Un scepticisme profond règne dans les masses populaires. La foi révolutionnaire est morte, un seul sentiment y subsiste, vivace, puissant et en progrès : c'est le dégoût qu'inspirent les politiciens. Sur ce chapitre-là, par exemple, la verve et l'indignation populaires se donnent librement cours.

C'est, d'ailleurs, bien naturel. L'histoire des politiciens de la sociale, arrivés sur les épaules du prolétariat, au moyen des excitations les plus malsaines, comme MM. Aristide Briand, Viviani, Albert Thomas et tant d'autres, est décevante, humiliante même pour leurs victimes. La duperie, trop fréquemment répétée a trop duré. Elle est cruellement ressentie comme une escroquerie et comme une insulte. Voilà pourquoi le prolétariat ne marche plus. Il méprise ses meneurs comme des dupeurs, des profiteurs et des farceurs.

C'est un état d'esprit salubre et sain. Il ouvre la voie toute grande à une réaction salutaire, à une réaction vers la santé, la propreté, la sincérité, la prospérité et l'honneur. Toutes ces vertus de notre race, longtemps bafouées et méprisées devant le peuple par une tourbe de gens sans aveu, par des exploiters sans conscience et

sans vergogne, revivent aujourd'hui et ne demandent qu'à s'épanouir. Le gouvernement n'a qu'à vouloir et il en cueillera les loirs et il en cueillera les fruits sa-car, ainsi que l'observe, avec un gros bon sens, ce révolutionnaire assez mal repenté qu'est devenu l'ancien directeur de la *Guerre Sociale*, M. Gustave Hervé : « Le pays est avec passion pour tout gouvernement qui mettra à la raison tous les perturbateurs de la paix publique ».

Oui, le pays est avec passion pour l'ordre, pour le bon sens et pour la raison. Il demande à ce que l'autorité renaisse, afin de mettre chaque chose et chacun à la place qui lui revient (c'est encore M. Hervé qui parle), afin que l'avenir des particuliers et celui de la civilisation elle-même soient garés de l'assaut des demi-bêtes émergentes qui grognent à nos frontières et du bolchevisme dévastateur, dont elles brandissent contre nous la menace.

NOUVELLES EXPRESS

Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé pendant le mois de juillet dernier à 1.471.959.000 francs.

Ce chiffre accuse par rapport aux recouvrements du mois de juillet 1921, une augmentation de 230.101.000 francs, soit près de 20 %.

Sur l'intervention des gouvernements belges et français, les réseaux de chemins de fer des deux pays ont décidé, qu'à dater du 1^{er} septembre 1922, les anciens militaires belges, invalides de guerre, résidant en France, bénéficieront, pour leurs voyages en chemin de fer, des mêmes avantages que les mutilés de ce pays et que, de leur côté, les mutilés français résidant en Belgique, jouiront du régime applicable sur les lignes belges aux invalides belges de guerre.

Après avoir effectué un voyage d'études dans les principales villes d'Europe, les membres du Conseil municipal de Chicago ont visité Verdun. Ils ont été reçus par M. Scheiter, premier adjoint, qui leur a souhaité la bienvenue. Ils ont promis de ne négliger aucun de leurs efforts pour faire connaître à l'Amérique les besoins de la France dévastée.

D'Irlande : On annonce que Clommel Cahir et Dunganvan ont été occupés par les troupes nationales.

Cork est en flammes. De nombreux édifices ont été pillés. Il paraîtrait qu'un violent combat se livre, mais le gros des irréguliers aurait déjà évacué la ville.

Les notifications d'expulsions ont commencé vendredi 11 août, à 8 heures du matin. Elles s'appliquent à 500 indésirables se répartissant comme suit : Haut-Rhin 100 ; Bas-Rhin 150 ; Moselle 250. Les mesures d'expulsion devront être réalisées pour samedi soir 12. Il n'y aura pas de convoi, les expulsés passeront la frontière individuellement.

Les communistes condamnés dernièrement et internés à la Santé, qui faisaient la grève de la faim, les nommés Loréal, Pfister et Van Heyst, ont été transportés à l'hôpital Cochin.

SITUATION GÉNÉRALE

L'Allemagne ayant déclaré ne pouvoir continuer les versements mensuels de deux millions de livres au titre des compensations et ayant demandé la réduction de ces versements à cinq cent mille livres, le président du Conseil français a exigé du gouvernement du Reich l'assurance qu'il continuerait les versements mensuels stipulés. A défaut de cette assurance, des mesures de retorsion devaient être mises successivement à exécution à partir du 5 août.

Or, la réponse allemande à cet ultimatum a été négative, ou du moins dilatoire; l'Allemagne demande à la France de procéder à un nouvel examen de la question et prétend, au surplus, que la France n'a pas le droit d'appliquer, dès maintenant, les mesures de retorsion dont elle avait menacé l'Allemagne.

Ce que voyant, M. Poincaré a aussitôt ordonné l'application de cinq premières sanctions contre l'Allemagne ; au cas où ces diverses mesures ne suffiraient pas au prompt règlement de la question, elles seront complétées par d'autres dispositions progressives.

A vrai dire, ces sanctions concernent seulement des particuliers allemands ; elles ne sont pas importantes en soi, mais elles vont gêner un certain nombre de personnages allemands qui, dès lors, insisteront auprès de leur gouvernement pour un prompt règlement de la question.

Que va penser l'Angleterre de ce geste d'indépendance de M. Poincaré ? Elle pensera ce qu'elle voudra ; elle comprendra, en tous les cas, que la France, poussée à bout, agira seule si ses alliés ne veulent pas collaborer avec elle à l'exécution du traité de paix.

Voici M. Poincaré à Londres, en face de M. Lloyd George. Que va-t-il résulter de la conférence commencée ? Entre la France qui ne peut plus faire de concessions et l'Angleterre qui se déclare prête à abandonner sa créance sur l'Allemagne, il y a un abîme. Avec quoi le comblera-t-on ? L'Angleterre voudrait qu'on accordât un moratorium à l'Allemagne de telle façon, que cette puissance n'aurait rien à payer en 1922, presque rien en 1923 et en 1924, et ne se verrait imposer, en échange de cette concession, aucune condition sérieuse.

Le gouvernement de Londres est bon prince. Qu'il se porte donc caution des paiements allemands vis-à-vis de nous et nous aurons également de beaux gestes vis-à-vis du Reich !

NOËL MARTY.

La Conférence de Londres

Les prestations en nature sont maintenues et un moratoire est accordé pour les paiements en espèce.

1° Un moratoire serait accordé à l'Allemagne, pour ses paiements en espèces, jusqu'au 31 décembre de cette année.

2° L'Allemagne, par contre, devrait exécuter ses prestations en nature, spécialement en ce qui concerne les fournitures de charbon et de bois.

Ce moratoire serait accordé sous certaines conditions : mise en vigueur par l'Allemagne de lois empêchant l'évacuation des capitaux, établissant l'autonomie de la Reichsbank, la consolidation de la dette flottante et permettant enfin à la Commission des Réparations d'exercer un contrôle effectif sur la situation financière de l'Allemagne.

Enfin, la Commission des Réparations encaisserait et garderait en réserve la valeur de 26 0/0 sur le produit des exportations et les recettes des douanes allemandes, ces sommes pouvant être remises éventuellement à la disposition du Reich si la Commission estime cette restitution nécessaire.

Les obligations principales qui seraient imposées à l'Allemagne, comporteraient l'autonomie de la Reichsbank, en vue d'en rayer les émissions de billets, une des causes les plus sérieuses de l'effondrement du mark, la mise en vigueur de lois empêchant l'évasion des capitaux, la consolidation de la dette flottante, un contrôle effectif des Finances du Reich par le comité des garanties.

On entrevoit des possibilités d'accord. Sans accepter l'ensemble des mesures préconisées par M. Poincaré, le plan anglais marque un sérieux progrès dans la voie du contrôle réclamé par le chef du gouvernement français, et on peut entrevoir maintenant des possibilités d'accord.

Tout l'intérêt de la journée s'est concentré sur les délibérations de Paris et de Londres.

Les ministres français approuvent M. Poincaré, comme les ministres anglais approuvent M. Lloyd George.

Le cabinet britannique ne veut pas du rétablissement de la ligne douanière du Rhin, ni de l'encerclement douanier de la Ruhr.

Un nouvel effort sera tenté dans l'entrevue des trois premiers : français, anglais, belge.

On espère une solution transactionnelle. En tous cas, tout pronostic avant la réunion de demain est hasardeux.

VOUS PRENEZ LE POT ET VOUS LE RETOURNEZ

C'est la définition du communisme, telle que la donne à ses auditoires ouvriers, M. Sellier, Conseiller Municipal communiste de Paris.

M. Sellier est, paraît-il, allé en Russie. Il est revenu sain et sauf et pas trop amaigri, ce qui est, à son sens, une raison suffisante pour prétendre que la Russie est un paradis terrestre, grâce au régime communiste.

Aussi vante-t-il ce régime ! Mais comme il ne sait pas exactement comment indiquer à quel point ce régime est excellent, il a fini par trouver une définition imagée.

Il se campe devant l'auditoire, dispose ses mains comme s'il tenait une soupière ou un pot et s'écrie : « Voilà la société »

Études de M^e BONNEAU, avoué à Saumur, 20, rue des L'ayens, et de M^e SIMONNEAU, notaire à Saumur, 72, rue d'Orléans.

VENTE

SUR LICITATION

Le Samedi 26 Août 1922, à 14 heures,

En l'étude de M^e SIMONNEAU,

DE Premier Lot.

La Propriété

DE

LA GARENNE

Commune de

Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Comprenant MAISON, Cour, Jardin, Terres, Vignes, d'une contenance de 99 ares 67 centiares environ.

Mise à prix..... 25.000 fr.

Deuxième Lot.

UNE MAISON

A Saint-Hilaire-Saint-Florent, 15 et 17 rue Haute

Mise à prix..... 15.000 fr.

Troisième Lot.

Portion de Maison

A Saint-Hilaire-Saint-Florent, 15, rue Haute.

Mise à prix..... 3.000 fr.

Quatrième Lot.

JARDIN

Aux VAUVERTS, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, de 6 ares.

Mise à prix..... 400 fr.

Cinquième Lot.

JARDIN

Aux HAIES-VIVES, commune de St-Hilaire-St-Florent, de 11 ares 10 cent.

Mise à prix..... 500 fr.

S'adresser à M^e Bonneau, avoué, et Simonneau, notaire,

JARDIN A LOUER

DANS

ILE MILLOCHIEAU

Contenance au gré des Amateurs.

R. GIRARD, 11 bis, rue Bodin, Saumur.

Ouvriers CHAMPIGNONNISTES

travail assuré, bien rétribué, sont demandés par PIEGU et MOREAU, Champignons, VENDOME (Loir-et-Cher)

Étude de M^e TEXIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication Volontaire,

En l'Étude,

Le SAMEDI 12 AOÛT 1922,

à 14 heures (heure légale).

MAISON

A la Mimerolle,

commune de Chenehutte les-Tuffeaux.

Cuisine et deux Chambres, Cour, Jardin, Pompe, w. c.

Autre Jardin en face, bordant la Loire.

NEZ ROUGE

et Maladies de la Peau

Guérison absolue. Ecrire VIALLET, 43, rue Lesdiguières, Grenoble (Isère), qui indique gratuitement remède infailible.

CAISSES A VENDRE

Conditions avantageuses.

4, place du Marché-Noir.

à l'Imprimerie

GIROUARD et RICHOU

Destruction radicale des Herbes dans tennis, allées etc... (Nouveau produit).

Fumures pour Jardins (Engrais complet. Guano de poisson français).

Nourritures pour volailles

VERDON-RICHARD, 15, rue Bernier, ANGERS.

Le plus moderne des Journaux EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements: Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr. En l'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs

1^o Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, ou 2^o Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

L'Imprimerie P. Godet

Girouard & Richou, Suc^{rs}

à SAUMUR, place du Marché-Noir

est en mesure d'assurer l'exécution de toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Les livraisons sont faites très rapidement.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

EDITION D'AFFICHES

La magnifique série d'affiches illustrées que la Compagnie d'Orléans continue à faire paraître (grands châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, de l'Auvergne, du Centre de la France, etc...) vient d'être complétée par trois nouveaux sujets.

C'est " Le Château d'Amboise " un des plus historiques et des plus remarquables de la France ; " Douarnenez " son port et ses nombreux bateaux sardiniers ; " le Maroc par Bordeaux " avec la reproduction de la plus jolie porte de Fès.

Ces affiches sont mises en vente au Service de la Publicité, 1, Place Valhubert, à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire, frais de port en sus.

ENREGISTREMENT DES BAGAGES A DOMICILE DANS PARIS

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec elle, la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui pressent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistrement de bagages et même un ticket « garde-place » s'il a manifesté le désir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la SOCIÉTÉ DES VOYAGES DUCHEMIN, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, Place Vendôme et 3, Place Victor-Hugo, à Paris. Téléphone (Gutenberg) 06-15 et Central 97-51).

CHEMIN DE FER DEPARTEMENTAL

Tableau des horaires des trains de Saumur à Cholet. Colonnes: STATIONS ET HALTES, OMNIBUS-MIXTES QUOTIDIENS 1^{re} et 2^{de} classe.

Tableau des horaires des trains de Cholet à Saumur. Colonnes: STATIONS ET HALTES, OMNIBUS-MIXTES QUOTIDIENS 1^{re} et 2^{de} classe.

OBSERVATIONS. - L'heure de Chemins de fer de l'Anjou est celle de Paris. Les Stations des Chemins de fer de l'Anjou qui ne sont pas admises à traiter directement avec les stations des réseaux de l'Orléans et de l'Etat ne délivrent des billets de voyageurs que pour les stations de Baugé, Noyant-Méon, Saumur-Etat, Nantilly, Doué-la-Fontaine, Cholet, Chalonnes-Etat, et la Possonnière, mais elle enregistrent les bagages et les chiens pour leur destination définitive sur ces réseaux.

En principe, les trains mixtes de voyageurs et de marchandises du réseau Anjou n'étant pas attendus dans les gares de jonction par les trains de voyageurs des réseaux voisins, en cas de retard de ces trains mixtes la correspondance n'est pas garantie. La correspondance n'est pas non plus garantie pour les trains mixtes correspondants au-delà des délais d'attente prescrits par l'administration départementale.

Le Gérant: P. RICHOU.

Saumur. — Imp. Girouard & Richou.

HORAIRE DES CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

Tableau des horaires pour la ligne de l'État: PARIS (Montparnasse) - SAUMUR - BORDEAUX et BORDEAUX - SAUMUR - PARIS (Montparnasse).

LIGNE D'ORLÉANS

Tableau des horaires pour la ligne d'Orléans: PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES et NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS.

Tableaux des horaires pour les lignes SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON et SAUMUR - BOURGUEIL.

Tableaux des horaires pour les lignes ANGERS - DOUÉ - MONTREUIL - POITIERS et SAUMUR A LA FLÈCHE.

La Direction du Journal décline toutes responsabilités pour les erreurs matérielles qui pourraient s'être glissées dans cet horaire.

N.-B. - A moins d'indication contraire, les heures indiquées dans ce tableau sont toujours les heures de départ.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,